

# **La détermination en grammaire française : Implications dans la classe du FLE au Nigéria**

*Abayomi Kizito Folorunso*  
Nigeria

## **Préambule**

*Cet article, inspiré des fautes commises et des questions posées par nos étudiants en classe de grammaire du français langue étrangère, a pour objet d'examiner d'une part, les problèmes que posent les déterminants du français à l'apprenant nigérian de la langue française, et de proposer d'autre part, des solutions à ces problèmes dans le but de mieux apprendre cet aspect grammatical de la langue. Ce sujet pourrait paraître tant soit peu banal mais l'expérience que nous avons vécue depuis quelques années en tant qu'enseignant de la grammaire dans le cadre du français langue étrangère, au niveau tertiaire du système d'éducation nigériane, montre que la question de la détermination en français n'est pas à négliger lorsqu'il s'agit de l'apprentissage/enseignement de cette langue de Molière. Les déterminants, surtout les pré-déterminants ne fonctionnent pas n'importe comment. Il y a certaines règles à respecter, et quand on se trouve à l'oral, les problèmes se posent davantage. En somme, nous nous proposons ici de faire une étude critique de quelques déterminants du français et de voir dans quelles mesures ils posent des problèmes d'apprentissage à nos étudiants des collèges d'éducation et à nos universitaires afin d'éclaircir simultanément, à l'aide d'exemples, la mise en contexte appropriée de cette notion grammaticale.*

## **i) Qu'est-ce qu'un déterminant?**

Les déterminants sont des mots grammaticaux traditionnellement appelés 'articles (défini, indéfini), 'adjectifs non-qualificatifs tels que les adjectifs possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif et indéfini. Selon Mauffrey A. et Cohen I. (1985), le déterminant est un constituant de base du groupe nominal. Il précède le nom et varie, le plus souvent, en genre et en nombre avec le nom. En fait, le déterminant est utilisé pour actualiser le nom, c'est-à-dire, faire sortir le nom de son état virtuel et le mettre dans son état actuel. Quant à Creisseils, D. (1995), le terme de déterminant est utilisé pour étiqueter l'ensemble des unités qui précèdent le substantif et dont l'adjonction au substantif est nécessaire pour que celui-ci puisse assumer la fonction de sujet dans les phrases telles que:

- 1) L'enfant pleure où la phrase sera inacceptable en français si l'on écrit:
- 2) Enfant pleure.

Autrement dit, dans le cadre du groupe nominal, le nom-noyau est toujours accompagné d'un déterminant; ce qui veut dire que la suppression du déterminant rend la phrase 2) agrammaticale. Néanmoins, cette remarque paraît trop généralisée en ce sens qu'il y a des cas où la détermination d'un nom ne se fait pas; par exemple, il existe des cas où l'on pourrait trouver des noms, particulièrement les noms communs, sans aucun pré-déterminant. Cette particularité pose certainement des problèmes d'inconstance à l'apprenant. C'est ce que nous allons voir tout de suite.

## ii Omission de déterminants

On n'a pas besoin de signaler que l'emploi des noms propres ne nécessite pas la présence de déterminants. Ainsi, la phrase 3) ci-dessous :

### 3) Pierre pleure

n'a pas de problème d'agrammaticalité. Par contre, lorsque le nom propre est utilisé pour désigner collectivement une famille, on est obligé de le faire précéder d'un déterminant couramment appelé 'article défini'. Cet article, que nous appelons ici 'déterminant défini', doit être obligatoirement au pluriel alors que le nom déterminé ne prendra aucune marque du pluriel; d'où la confusion de compréhension pour l'apprenant nigérian anglophone :

### 4) Les Adeakin vont passer la nuit avec nous.

L'apprenant trouve difficile à comprendre pourquoi le déterminant est au pluriel alors que le déterminé reste au singulier au niveau de l'orthographe. Ceci est le contraire de l'usage anglais où cette même phrase 4) se traduirait de préférence comme :

### 5) The Adeakins are spending the night with us.

Notons qu'en anglais, le déterminé prend dans ce cas la marque 's' du pluriel. Il appartient donc à l'enseignant d'expliquer à l'apprenant que le nom 'Adeakin' désignant les membres de la même famille se met au singulier en français parce qu'il ne désigne qu'une famille et que le déterminant, qui se met au pluriel renvoie aux membres de cette famille unique.

L'apprenant nigérian du FLE éprouve du mal à comprendre pourquoi les noms propres des pays et les noms géographiques ( des rivières, des fleuves, des montagnes etc) sont accompagnés de déterminants alors que les noms de villes sont utilisés sans aucun déterminant. Ce n'est donc pas étonnant d'entendre l'apprenant faire une phrase comme :

### 6) Nigéria est un grand pays

au lieu de

### 7) Le Nigéria est un grand pays.

Ceci relève du fait qu'en anglais (sa langue officielle qu'il a apprise depuis l'école primaire), on ignore cet usage du déterminant. Pour le faire sortir de cette interférence linguistique, le professeur a comme devoir d'expliquer à l'apprenant qu'en français les noms propres des pays sont accompagnés de déterminants. Il doit cependant, lui faire comprendre les cas exceptionnels de noms de pays comme 'Haïti', 'Singapour', 'Cuba' etc. Il doit lui expliquer également que les noms des villes sont utilisés sans aucun déterminant comme en anglais sauf lorsqu'il s'agit de noms de villes comme 'Caire', 'Havre', 'Havane' etc qui sont précédés de déterminant. C'est pour cette raison qu'on dit: 'Le Caire', 'Le Havre' et 'La Havane'.

Bien que l'emploi du déterminant s'avère obligatoire avec les noms communs comme il est montré dans l'exemple 2), il existe néanmoins, bien des cas où le déterminant n'accompagne pas le nom commun. Il s'agit des situations particulières d'écrit telles que :

i) des étiquettes, pancartes : *Ecole*, *Pâtisserie*

ii) des annonces : *Décollage imminent*, *Départ dans un instant*

iii) des titres des journaux, romans etc : *Menace d'invasion d'Iraq, Gouverneurs de la rosée*

iv) des noms communs désignant les composants d'un ensemble: *Femmes et hommes fuyaient le lieu de l'accident*

v) des noms de professions, attribut du sujet : *Il est médecin du Village, Elle est journaliste*

vi) des expressions figées comme: *Ils s'entendent comme chien et chat. Il ne rêvait que plaies et bosses.*

L'emploi du déterminant avec certains groupes nominaux prépositionnels est également interdit : *Il marche à pied. Je voyage en train. Il m'a rencontré par hasard.*

Certains cas particuliers où le groupe nominal est sans déterminant posent des problèmes à l'apprenant du FLE. Par exemple, on trouve un peu difficile d'expliquer à l'apprenant pourquoi le groupe nominal dans l'exemple 8) ci-dessous contient un déterminant alors qu'il est absent dans l'exemple 9) :

8) Au Nigéria, les choses coûtent cher.

9) En France, les choses sont abordables.

Si le professeur explique que c'est la question de genres différents des noms qui fait que le nom masculin se précède du déterminant et que le nom féminin s'emploie sans déterminant, cette explication n'ira pas du tout loin en ce sens que les exemples suivants vont l'infirmier :

10) Il mange en classe.

11) Il mange à la maison.

Les deux noms 'classe' et 'maison' sont du genre féminin; mais, le nom 'classe' ne prend pas le déterminant 'la'; il n'est cependant pas possible d'utiliser 'maison' dans ce contexte sans déterminant. Dire 'Il mange en maison' est une phrase irrecevable en français. L'apprenant du FLE au Nigéria rencontre beaucoup de difficultés sur les situations particulières illustrées ci-dessus.

### iii - Problèmes de l'élimination des voyelles et du genre des déterminants 'le' et 'la'

A part les noms dont les genres sont donnés selon leurs sexes biologiques, la question de genre en français, une langue à deux genres, est vraiment arbitraire. En fait, la catégorie de genre pose beaucoup de problèmes non seulement à l'apprenant nigérian du FLE mais aussi à certains apprenants francophones. Etant donné que le déterminant doit s'accorder en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, le choix entre le déterminant masculin et le déterminant féminin pose toujours beaucoup de problèmes. On a des problèmes à choisir entre 'le' et 'la' pour déterminer les noms dont les genres ne sont pas connus. La situation est pire lorsqu'il s'agit du nom ayant des sens différents selon le genre: 'le voile' et 'la voile' ne signifient pas la même chose.

Beaucoup de questions se posent au niveau de la catégorie de genre en français. L'apprenant le trouve difficile à comprendre pourquoi 'le' est le déterminant utilisé pour le Nigéria et 'la' pour la France. Il se demande toujours, lorsque la question de genre se pose, si le Nigéria, qui est considéré comme masculin, est plus fort que 'la France' qui est féminin. Etant donné le caractère arbitraire du genre en français, il est difficile d'expliquer le problème que pose cet aspect de la langue. Mais, avec beaucoup de lectures et l'emploi du dictionnaire, l'apprenant arrivera à dominer cette situation.

Ce problème de genre se situe également au niveau de l'élision de la voyelle de certains déterminants (article défini) lorsqu'ils déterminent un nom commençant par une voyelle ou un 'h' muet. Il est difficile pour certains apprenants de reconnaître le genre des noms comme 'école', 'arbre', 'hôpital', 'église' lorsqu'ils sont déterminés par l'article défini éliidé 'l'. Néanmoins, le déterminant d'un nom, ou d'un groupe nominal commençant par une consonne, fait ressortir le genre du nom: l'école = la grande école (école: féminin singulier), l'arbre = le grand arbre (arbre: masculin singulier). L'emploi de l'article indéfini à la place de son partenaire défini, peut résoudre ce problème aussi: une école, un arbre, une église, un hôpital. Cependant, l'insuffisance de connaissance de la langue française pousse certains apprenants du FLE à poser d'énormes questions. Ils se demandent pourquoi la voyelle terminale du déterminant indéfini 'une' et la voyelle initiale du nom 'école' se suivent. Ils se demandent également pourquoi il y a l'élision des voyelles 'e' et 'a' des déterminants 'le' et 'la' lorsqu'ils précèdent un nom commençant par une voyelle alors que le 'e' final de 'une' est retenu même quand le nom déterminé commence par une voyelle. Autrement dit, il s'attend à ce qu'on écrive 'un'école' ou 'un école' au lieu de 'une école' comme on le fait pour 'la' - 'l'école' ou 'mon école'. Il appartient au professeur d'expliquer que le 'e' terminant le déterminant 'une' est muet, qu'il ne se prononce pas. Donc, le mot 'une' doit être considéré comme étant terminé phonétiquement par la consonne 'n' /yn/; d'où la possibilité d'emploi du déterminant 'une' avec le nom commençant par une voyelle ou un 'h' muet.

L'apprenant nigérian du FLE se trouve toujours confronté à des problèmes d'élision de la voyelle des déterminants 'le' et 'la' lorsqu'il s'agit de déterminer les noms commençant par un 'h'. Il lui est difficile de distinguer le 'h' muet qui demande la forme éliidée de ces déterminants et le 'h' aspiré qui ne permet pas l'élision des voyelles dans les déterminants 'le' et 'la'. A titre d'exemple, dans les mots 'héros', 'haricot', 'héraut', 'haine', 'houe', le 'h' est aspiré et il est considéré comme une consonne; donc, les déterminants doivent prendre leurs formes pleines; d'où les syntagmes nominaux, 'le héros', 'le haricot', 'la haine' et 'la houe'. Par contre, dans les mots 'hôpital', 'homme', 'horloge', 'heure', le 'h' est muet, et c'est pris pour une voyelle; par conséquent, il est pertinent d'employer des déterminants définis sous forme éliidée. Ainsi, on a les syntagmes nominaux tels que 'l'hôpital', 'l'heure', 'l'homme' et 'l'horloge'. Pour résoudre ce problème de valeurs ambivalentes issues de la lettre 'h' et celui du genre des déterminants définis appropriés, il est demandé au professeur, comme le suggère Mauger (1968:14), de faire comprendre à l'apprenant du FLE qu'il sera bon, pour déterminer la valeur de 'h', de consulter un dictionnaire. Car, on y trouve que les mots commençant par le 'h' aspiré sont toujours précédés d'astérisques.

D'ailleurs, la forme plurielle des déterminants 'le' et 'la' est une autre source de confusion pour l'apprenant du FLE en ce sens qu'il lui est difficile de déterminer le genre du nom déterminé par le déterminant défini 'les' puisqu'il va pour le masculin et le féminin à la fois. Autrement dit, l'emploi du déterminant 'les' ne peut pas permettre à l'apprenant de reconnaître le genre du nom déterminé. Si l'apprenant se situe devant ce genre de problème, il lui est demandé d'employer le singulier du nom et de voir s'il va avec l'article 'le' ou 'la'. Ceci fait, il saura par exemple, que la phrase: 'Les filles sortent de la classe' donnera au singulier 'La fille sort de la classe' et non pas 'Le fille...'

#### **iv - Le déterminant possessif**

Nous avons décidé d'appeler dans ce travail, 'déterminant possessif', ce que la grammaire scolaire appelle 'adjectif possessif' en ce sens que les éléments ainsi dénommés par cette grammaire ont presque les mêmes caractéristiques syntaxiques que les articles que nous appelons ici 'déterminants défini et indéfini'. Le terme 'possessif' utilisé pour qualifier le déterminant est retenu ici parce que ces unités grammaticales expriment en quelque sorte, la possession ou l'appartenance. Il s'agit des unités grammaticales comme 'mon', 'ma', 'mes' et leurs variantes selon les personnes grammaticales des possesseurs.

L'apprenant du FLE fait face au problème du fonctionnement de ce déterminant lorsqu'il s'agit d'un nom féminin commençant par une voyelle. L'emploi du déterminant 'mon' pour déterminer cette catégorie de nom est illustratif. Il trouve difficile à comprendre pourquoi le déterminant masculin 'mon' peut être utilisé pour un nom féminin, ayant appris l'emploi du déterminant 'ma' et ses autres variantes féminines pour le nom féminin. Il est confus lorsqu'on dit que le nom 'école' est féminin malgré l'emploi de 'mon' pour le déterminer comme dans l'exemple suivant: 'Mon école est loin d'ici'. Dans le but de résoudre ce problème, le professeur peut faire entrer une unité lexicale commençant par une consonne entre le déterminant et le nom. Ainsi, le vrai genre du nom se dévoilera; exemple: Ma première école est loin d'ici.

De plus, il appartient également au professeur de lui expliquer pourquoi on emploie 'Mon' au lieu de 'Ma': Il s'agit de la question phonétique. L'emploi de 'Mon' à la place de 'Ma' consiste à éviter le problème d'hiatus; c'est-à-dire éviter l'existence de deux voyelles consécutives prononcées: \*'Ma école', par exemple, va nous présenter cette occasion; d'où le remplacement de 'Ma' par 'Mon'.

Par ailleurs, cette explication peut ne pas aller très loin en ce sens que l'apprenant y pose toujours la question: Pourquoi ne pas éluder le déterminant 'Ma' comme on le fait pour 'la' au lieu de le remplacer carrément par 'Mon'? C'est-à-dire qu'il faudrait dire \*'M'école' est loin d'ici' puisqu'il est possible de dire 'l'école' au lieu de 'la école'. A part cela, il trouve difficile à comprendre aussi pourquoi il est possible d'éluder le 'e' de 'me', 'te', et 'se' dans les énoncés tels que: 'Il m'a dit', 'il t'a vu' et 'il s'est rendu compte' alors qu'il ne l'est pas pour 'ma', 'ta' et 'sa', les déterminants possessifs. Cette inconstance au niveau de l'élision de voyelles dans la langue française relève du caractère arbitraire de toute langue humaine. Donc, le professeur doit faire savoir à l'apprenant ce trait caractéristique de la langue humaine en général.

#### **v - Le déterminant possessif ou défini?**

L'emploi du déterminant défini à la place du possessif est une autre source de confusion pour l'apprenant du FLE. Il se demande pourquoi on préfère dire: 'J'ai mal à la jambe' au lieu de 'J'ai mal à ma jambe' bien que la jambe soit la jambe du locuteur de cet énoncé. Autrement dit, ce n'est pas que l'emploi du possessif ne soit pas possible, par exemple, on peut dire: 'Elle a encore mal à sa jambe', mais il lui est difficile de savoir à quel moment l'emploi de l'un ou l'autre des deux déterminants est souhaitable. Le professeur a donc comme tâche de lui préciser que l'emploi du défini est courant s'il s'agit des parties du corps et que dans ce contexte, l'emploi du possessif prendrait une valeur particulière. Par exemple, lorsqu'on dit 'Elle a encore mal à sa jambe'; cela veut dire qu'elle a son mal habituel alors que l'emploi du défini ne donne pas ce sens de l'habituel.

Par ailleurs, on emploie le possessif pour déterminer le nom des vêtements: 'Ôtez votre manteau', 'mettez vos chaussures', 'gardez votre chapeau'. Mais, d'une manière générale, on emploie le défini s'il s'agit d'un complément circonstanciel de manière construit directement, sans préposition ou bien s'il s'agit d'un complément d'objet avec attribut:

*Le professeur entrait dans la maison, le manteau sur le bras, il a le chapeau de travers.*

'Manteau' et le déterminant défini 'le' ensemble avec le groupe prépositionnel 'sur le bras', dans l'exemple ci-dessus, forment le groupe nominal remplissant la fonction grammaticale de complément circonstanciel de manière. Par contre, pour la parenté, l'emploi du défini est rare. On dira 'J'écrirai à mon père' et non pas 'J'écrirai au père' lorsqu'il s'agit du locuteur parlant de son propre père. Mais lorsque la mère dit, selon Mauger(1968:98) 'Le père décidera', elle donne au nom 'père' une valeur surtout

affective de respect. Pourtant, avec l'emploi de l'adjectif qualificatif 'propre', qui signifie 'personnel' ou 'privé', pour qualifier le nom, le possessif est obligatoire, à moins qu'il n'y ait un complément de nom: 'Utilisez vos propres exemples' au lieu de 'Utilisez les propres exemples'. Mais l'on peut dire: 'Utilisez les propres exemples du professeur' parce que le nom 'exemples' est suivi de son complément, 'professeur'. Donc, il est demandé au professeur de faire comprendre à l'apprenant du FLE l'emploi varié des déterminants défini et possessif lorsque l'occasion se présente.

## vi - Le déterminant (démonstratif) ou déictique

Au premier abord, l'emploi des unités grammaticales qualifiées 'd'adjectifs démonstratifs' par la grammaire scolaire n'entraîne pas toujours la démonstration. Autrement dit, on n'est pas obligé de désigner du doigt un objet lorsqu'on utilise ces unités pour le déterminer. Par exemple, quand on dit: 'J'ai rencontré un homme au marché, cet homme portait une chemise déchirée', aucun geste de désignation ne sera fait à l'endroit de cet homme puisque l'homme dont on parle n'est même pas présent au lieu et au moment de l'énonciation. Comment peut-on donc le désigner du doigt? Cette question sur le terme de démonstration se pose toujours par les apprenants lorsqu'il s'agit de l'emploi de 'l'adjectif démonstratif' là où on n'a besoin d'aucune démonstration. Donc, le terme de 'démonstratif' peut être remplacé par celui de 'déictique' en ce sens que selon Dubois, J. et al(1994), ce terme-ci renvoie à tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit, au moment de l'énoncé(temps et aspect du verbe); au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication.

Le terme d'adjectif est à remplacer par celui de 'déterminant comme on l'a fait pour 'l'adjectif possessif', car les unités appelées 'adjectifs démonstratifs' s'utilisent aussi pour déterminer le nom.

A part ce problème de dénomination relatif à ces unités grammaticales, il se pose aussi celui de leur emploi. Il y a, tout d'abord, le problème de l'homophonie entre 'cet' et 'cette' qui se révèle surtout pendant les exercices de la dictée. Etant donné que le français est une langue à deux genres, l'apprenant a des difficultés à distinguer les deux déterminants déictiques, puisqu'à l'oral, 'cet' qui est utilisé pour déterminer le nom masculin singulier commençant par une voyelle ou un 'h' muet, peut être pris pour 'cette', qui est le déterminant pour tous les noms féminins singuliers. Donc, ce n'est pas étonnant de trouver dans les copies des apprenants du FLE, au cours d'une séance de dictée, des phrases incorrectes telles que: 'Cette arbre donne de l'ombre aux habitants' au lieu de: 'Cet arbre...' surtout parce qu'ils ne connaissent pas le genre du nom 'arbre' et ce déterminant 'cet' ne leur indique pas ce genre à l'oral.

Ce problème d'homophonie se pose également à l'apprenant du FLE au niveau de l'emploi de 'ces', le déterminant déictique, et celui de 'ses', le déterminant possessif. L'apprenant est confus puisque les deux déterminants se prononcent de la même façon. C'est ainsi qu'on trouve dans les copies de certains apprenants lors du cours de la dictée, des phrases comme: 'Pierre a beaucoup de chiens, mais ses chiens ne sont pas comme les miens', lorsqu'ils sont censés écrire 'ces chiens'. Bien que l'emploi de l'un ou de l'autre des deux déterminants soit correcte, les deux n'ont pas le même sens.

## vii- Le défini ou le déictique?

On a tendance à croire que le déterminant déictique peut se substituer toujours au déterminant défini, alors que ceci n'est pas toujours évident. Il est bien vrai que le déictique peut se substituer au défini dans les énoncés qui suivent :

- i) Apporte-moi le dictionnaire.
- ii) Apporte-moi ce dictionnaire.

Mais, la commutation entre les deux déterminants n'est qu'apparente en ce sens que ceci n'est possible que dans une situation où l'énonciateur désigne du geste l'unique dictionnaire présent dans son environnement immédiat. Par contre, alors que l'emploi du déterminant déictique est toujours possible dans une situation où plusieurs objets sont tous désignables comme dictionnaires; - ce qui veut dire qu'avec l'emploi de 'ce' l'énonciateur sélectionne un dictionnaire, parmi les dictionnaires présents en le montrant d'un geste- l'emploi de 'le' ne sera pas possible dans ce contexte. Autrement dit, l'emploi du déterminant défini singulier 'le', n'est pas adéquat là où se trouvent plusieurs objets identiques dont on a à sélectionner un seul. Mais, l'on peut bel et bien utiliser le déterminant déictique 'ce' accompagné d'un geste de désignation.

De plus, dans une situation où il a été convenu quelques jours auparavant par deux personnes, que l'une des deux devrait apporter un dictionnaire précis sans qu'aucun dictionnaire soit présent et sans une mention préalable du nom 'dictionnaire, l'une des deux peut demander le jour convenu: 'As-tu pensé à apporter le dictionnaire?'

Dans ce cas, il s'agit d'une connaissance partagée par l'énonciateur et son interlocuteur. Donc l'énonciateur est en mesure de faire l'hypothèse que l'identité exacte du dictionnaire auquel il pense est également présente à l'esprit de son interlocuteur. Par contre, dans une situation où aucun dictionnaire n'est présent, et, où aucun dictionnaire n'a encore été mentionné, il ne serait pas correct d'énoncer: 'As-tu pensé à apporter ce dictionnaire?'

Les données suivantes peuvent se présenter dans des contextes différents :

i) Voudriez-vous prendre ce thé?

ii) Voudriez-vous prendre le thé?

Alors que c'est possible de produire l'énoncé ii) sans avoir parlé du thé, sans la présence du thé au lieu de l'énonciation, et sans que l'interlocuteur ait vu l'énonciateur préparer le thé; l'énoncé i) par contre ne peut pas être acceptable dans cette situation. Autrement dit, l'énoncé i) peut être donné là où l'énonciateur présente plusieurs tasses de thé, et en propose une à son interlocuteur. Comme le remarque Creissels (1995:107),

*le déterminant déictique... signifie une sélection du référent  
relativement à des données situationnelles ou contextuelles  
immédiates, alors qu'en utilisant le défini, l'énonciateur fait  
en quelque sorte savoir à son partenaire qu'il doit être en mesure  
d'identifier le référent visé sans que cette identification fasse  
nécessairement appel à des données situationnelles ou  
contextuelles immédiates.*

Donc, l'on peut dire que 'le' et 'ce' n'ont pas toujours les mêmes valeurs pragmatiques.

En matière de syntaxe, la commutation qu'on a l'habitude de faire entre les différentes sortes de déterminants ne peut pas aller de soi. Dans de très nombreux contextes, il n'y a pas de possibilité de substitution mutuelle entre eux comme l'on peut le voir dans les exemples suivants :

- i) LE roman, je l'ai trouvé
- ii) TON roman, je l'ai trouvé
- iii) CE roman, je l'ai trouvé
- iv) \*UN roman, je l'ai trouvé
- v) des romans, j'en ai trouvé UN
- vi) des romans, j'en ai trouvé PLUSIEURS
- vii) des romans, j'en ai trouvé DEUX
- viii) \*des romans, j'en ai trouvé LE.

Par conséquent, il est déconseillé de considérer les déterminants comme étant identiques au niveau syntaxique. La plupart de ces déterminants, bien qu'ils soient catégorisés ensemble, n'ont pas de propriétés syntaxiques identiques. Le déterminant défini 'le' et l'indéfini 'un', que la grammaire scolaire dénomme 'articles défini et indéfini' respectivement, sont considérés comme étant des substituts de l'un à l'autre, mais les exemples ci-dessus montrent qu'ils n'ont pas toujours les mêmes caractéristiques syntaxiques. Dans l'exemple i) où le déterminant 'le' est possible, on ne peut pas le remplacer par 'un' comme il est montré dans l'exemple iv) et non plus, là où l'emploi de 'un' est possible (l'ex. v), il est impossible de le remplacer par 'le' comme on le trouve dans l'exemple viii).

## Conclusion

A suivre de près ce qui précède, on comprendra qu'il a été exposé des problèmes que pose à l'apprenant du FLE, l'emploi de certaines unités grammaticales comme les déterminants. Ces problèmes sont de nature syntaxique, pragmatique et phonétique. Néanmoins, nous avons suggéré des solutions aux problèmes identifiés. Mais, une solution de facilité relève de la lecture constante des œuvres écrites en français, et, de l'emploi fréquent de ces éléments grammaticaux dans des phrases. Il a été montré que tous ces déterminants n'ont pas de propriétés syntaxiques identiques bien qu'il y ait, dans certaines constructions phrastiques, une commutation entre eux. Cette commutation n'est qu'apparente. Nous avons également essayé de proposer des terminologies plus heureuses que celles données par la grammaire traditionnelle, à certains éléments grammaticaux utilisés comme déterminants.

## Bibliographie

- Bayol, M.C et Bavencoff (1998), *La grammaire française*. Paris, Editions Nathan.
- Bescherelle (1984), *Le nouveau grammaire pour tous*. Paris, Hatier.
- Creissels, D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*. Paris, P.U.F.
- Chevalier, J-C et al (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris, Larousse.
- Dubois, J. et al (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse.
- Dubois, J. et Jouannon, G. (1988), *Grammaire et exercices de français*. Paris, Larousse.
- Grevisse, M. (1980), *Le bon usage*, onzième édition. Paris-Gembloux, Duculot.
- Grevisse, M. et Goose, A. (1980), *Nouvelle Grammaire Française*, 2è tirage. Paris-Gembloux, Duculot.
- Mauffrey, A. et Cohen, I (1985), *Grammaire française*. Paris, Hachette.
- Mauger, G. (1968), *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Paris, Hachette.